

Publié le 16/08/2016 à 11:58

Le permis de construire du centre commercial Val Tolosa accordé

Portes de Gascogne - Val Tolosa



Le long feuilleton du projet de centre commercial **Val Tolosa**, à **Plaisance-du-Touch**, dans l'Ouest toulousain, se poursuit.

Joint ce mardi 16 août, le maire de la commune, Louis Escoula annonce avoir signé le permis de construire. Lancé au début des années 2000, ce projet qui prévoit la création d'une surface commerciale de 61 000m² sur le plateau de la Ménude, avec un hypermarché et 160 boutiques, fait l'objet d'une vive contestation et de nombreux recours.

Le 31 mars dernier, à la suite d'une médiation voulue par le conseil départemental, un compromis a été passé entre acteurs institutionnels pour apporter des modifications au projet. Un cinéma et une médiathèque ont notamment été ajoutés. L'accord a relancé le projet mais sans convaincre les opposants regroupés dans le collectif Non à Val Tolosa qui jugent ce modèle de centre commercial "dépassé".

Dernièrement, le 14 juin, **la cour d'appel administrative a annulé le premier permis de construire obtenu en 2009**. Un recours de la part des opposants au projet contre ce nouveau permis est très vraisemblable.

Louis Escoula n'a pas précisé le calendrier de lancement du chantier qui sera précédé, rappelle-t-il, par des travaux de voirie et des mesures de protection de la faune et la flore.

JEAN-NOEL GROS